

La Sidra

DE LA SEMAINE



BETH LOUBAVITCH
ILE-DE-FRANCE

ROCH HACHANA

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

La force du retour

La « Techouvah », que l'on traduit couramment par « repentance » mais plus adéquatement par « retour », est un processus qui traverse le calendrier juif depuis le mois d'Elloul jusqu'à Yom Kippour.

Dans la Paracha qui précède Roch Hachana (Nitsavim), nous avons pu lire : « Et tu reviendras vers l'Éternel, ton D.ieu, de tout ton cœur et de toute ton âme. Tu écouteras Sa voix, tout ce que Je te commanderai en ce jour, à toi et à tes enfants. » L'on peut se demander ce que veut dire la Torah quand elle déclare : « tu écouteras Sa voix ». Si « écouter Sa voix » signifie simplement suivre Ses commandements, cela paraît redondant dans la mesure où écouter les commandements de D.ieu a déjà été mentionné (« tout ce que Je commanderai »).

On peut donner une réponse à cette question par une nouvelle approche des mots « écouter la voix de D.ieu ». Il ne s'agit pas d'une simple référence au fait d'accomplir les commandements mais aussi d'écouter une Voix divine qui vient du Mont Sinaï, en prélude à l'observance des commandements.

Retour pour tous sauf pour A'hèr

Le Talmud ('Haguiga 15a) relate le récit tragique et plutôt surprenant du grand Sage, Elisha ben Abouya, qui devint un renégat. Il bafouait la loi juive et violait effrontément les enseignements les plus fondamentaux de la Torah. En conséquence de sa transformation en apostat, on le surnomma « A'hèr », « l'Autre ».

Rabbi Méir, l'un de ses loyaux disciples, décida de ne pas l'abandonner et de continuer à étudier sous sa tutelle. Le Talmud relate que Rabbi Méir savait faire la distinction entre le bien et le mal. Il comparait son étude avec A'hèr à celui qui, mangeant un fruit, le pèle et en jette le noyau.

Le Talmud raconte qu'un Chabbat, alors qu'A'hèr montait son cheval (activité interdite le Chabbat), Rabbi Méir marchait à côté de lui, l'écoutant développer ses enseignements de la Torah. Arrivés à un certain point, A'hèr rappela à Rabbi Méir qu'il avait atteint les limites de la ville (2000 coudées) après lesquelles un Juif ne pouvait plus marcher le Chabbat. Il devait donc s'en retourner. Rabbi Méir prit au mot la suggestion de retour d'A'hèr et le défia de retourner, au sens figuré, et de faire Techouvah.

La réponse d'A'hèr fut la suivante : « Chaque jour, une Voix divine jaillit du mont Sinaï et proclame : « Revenez, enfants errants ! » Quand j'entends cette voix,

Suite en page 2

Edito

Par la grande porte

Il faut sans doute le dire haut et fort pour le vivre pleinement : c'est une semaine décisive que nous traversons. Elle est ce chemin qui nous conduit à Roch Hachana, comme une voie royale qui nous mène à l'entrée du palais. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Roch Hachana, qui, cette année, s'ouvre par un Chabbat, et cela en souligne encore la grandeur, est beaucoup plus que la célébration rituelle d'un passage d'année. C'est littéralement le début d'un nouveau temps, l'époque où une lumière spirituelle nouvelle descend dans ce monde, d'une élévation telle qu'elle n'y était jamais descendue jusque-là. Et c'est ainsi que nous entrons dans cette succession de moments exceptionnels que constitue le mois de Tichri.

Quand les jours s'avancent vers ce grand rendez-vous, c'est avec une joie profonde, confiants en la bonté de notre Père, que nous nous y rendons. Nous connaissons notre imperfection trop humaine, mais nous savons aussi qu'il nous appartient de nous améliorer et que toutes les forces nous en sont données. Nous sommes conscients aussi que l'appel du Chofar, qui ne retentira que le deuxième jour de fête en cette année particulière, brisera toutes les barrières, y compris celles que nous avons pu nous-mêmes ériger, sans doute inconsciemment. Puis, glorieusement, nous entrerons dans l'année 5784 et nous en vivrons les premiers jours dans cette fusion avec le Divin qui les caractérise.

C'est tout cela qu'il nous revient de préparer activement. Cela signifie qu'il nous faut mettre dans notre esprit et dans notre cœur la compréhension et l'attente des milliers d'instantanés qui arrivent vers nous. Pour y parvenir, le judaïsme a un secret : la primauté de l'action. De fait, créatures à double dimension, matérielle et spirituelle, nous avons été créés dans ce monde du concret où agir a un sens, s'inscrit dans l'histoire et a la faculté d'en modifier le cours. Alors que c'est un nouveau champ de l'existence qui va commencer, il nous revient de mettre en œuvre tous les immenses moyens que l'homme détient pour faire de ce monde et de cette année le cadre merveilleux de la vie véritable.

Alors que nous souhaitons à tous, « une bonne écriture et signature » dans le Livre de la Vie, faisons en sorte que ce ne soit pas là un simple souhait traditionnel. Agir est le propre de la créature humaine. Agir en conscience est sa noblesse. C'est l'un et l'autre qui feront de la vie à venir la plus belle et la plus désirable des expériences. Bonne année à tous !

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE ROCH HACHANA

ÎLE-DE-FRANCE

1^{er} soir*: vendredi 15/09 : (avant) 19h 46

2^{ème} soir**: samedi 16/09 : (après) 20h 50

Fin de la fête : dimanche 17/09 : 20h 48

1^{er} SOIR* / 2^{ème} SOIR**
AVANT / APRÈS

Bordeaux 19.55 / 20.56

Deauville 19.55 / 21.00

Grenoble 19.30 / 20.31

Lille 19.44 / 20.50

1^{er} SOIR* / 2^{ème} SOIR**
AVANT / APRÈS

Lyon 19.34 / 20.36

Marseille 19.31 / 20.31

Montpellier 19.37 / 20.37

Nancy 19.30 / 20.34

Nantes 20.00 / 21.03

1^{er} SOIR* / 2^{ème} SOIR**
AVANT / APRÈS

Nice 19.23 / 20.23

Rouen 19.51 / 20.56

Strasbourg 19.24 / 20.28

Toulouse 19.47 / 20.47

* N'allumez pas après l'heure indiquée.

** N'allumez pas avant l'heure indiquée. Allumez uniquement à partir d'une flamme déjà existante.

A partir du dimanche 10 sept. 2023 Pose des Téléphones : 6h 16 Heure limite du Chema : 10h 33

Jeûne de Guedalya : lundi 18 sept.
Début : 5h 55 - Fin : 20h 37

elle est suivie d'une mise en garde : « Sauf A'hèr ! »

A'hèr était convaincu qu'il était allé si loin dans la transgression que toutes les portes du retour lui étaient fermées.

En réalité, la 'Hassidout nous enseigne que même A'hèr pouvait être sauvé. Quand bien même D.ieu déclare que les portes lui sont fermées, cela signifie qu'il est attendu de lui qu'il fasse une Techouvah plus énergique et réussisse ainsi à « briser » les barrières qui ne lui permettent pas de pénétrer dans le domaine de D.ieu.

Selon Rabbi Lévi Yits'hak de Berditchev (Kedouchat Lévi - Parachat Tavo), il ne pouvait s'appuyer sur les Voix divines pour faire Techouvah. Il devait générer son retour par lui-même.

Ce qui ressort de cette discussion talmudique est que D.ieu fait jaillir du Sinaï une voix qui nous enjoint de faire Techouvah et de revenir vers Lui.

Qui entend la voix ?

La Baal Chem Tov pose une question qui tombe sous le sens. Si la plupart de ceux qui ont besoin de faire Techouvah n'entendent pas cette voix qui sort du Sinaï, quel est son intérêt ? Par ailleurs, ceux qui sont spirituellement assez avancés pour l'entendre n'en ont pas besoin !

Le Baal Chem Tov répond que s'il est vrai que notre esprit conscient n'entend pas cette voix, la partie de notre âme qui n'est pas emprisonnée dans notre corps l'entend, elle, bel et bien, sortir du Sinaï et relaye son message subliminal à l'esprit conscient. Quand cela se produit, nous nous sentons inspirés, peut-être même seulement quelques secondes, et nous ressentirons des pensées de Techouvah. Ainsi, chaque fois que nous sommes inspirés, et surtout quand cette inspiration naît spontanément, c'est un signe que notre âme vient d'entendre cette Voix divine.

Muets

Cependant, parfois, même le son des échos du Sinaï est coupé. Les effets combinés de notre corporalité, de notre âme animale, de nos quêtes et de nos plaisirs matériels, de nos transgressions, ajoutés au fait même que nous sommes asphyxiés par l'exil, peuvent tant étouffer et assourdir les sons du Sinaï que nous ne ressentons pas même un fugace sentiment de Techouvah.

Comment surmonter ce processus de désensibilisation ?

La réponse réside dans le préambule du verset cité ci-dessus : « ...quand toutes ces choses s'abattront sur toi parmi toutes les nations où D.ieu, ton D.ieu t'a banni, la bénédiction et la malédiction que J'ai placées devant toi, tu prendras cela à cœur et tu retourneras à D.ieu, ton D.ieu, avec tout ton cœur et toute ton âme. Et tu écouteras Sa voix... »

Ressentir la douleur et les malédictions de l'exil nous donne la force de briser la résistance que nous avons développée et permet au flux de l'inspiration de notre âme de s'écouler librement dans notre conscience. Bien sûr que nous ne demandons ni souffrances ni douleurs, pas plus que la prolongation de l'exil, à D.ieu ne plaise ! Bien au contraire, toutes nos prières sont ponctuées de la supplique la plus intense pour que D.ieu mette fin à notre souffrance. Mais pourtant, nous devrions reconnaître, en dernier ressort, que l'aspect positif et la bénédiction cachée des labeurs passés résident dans le fait qu'ils nous aident à briser notre résistance à entendre les sons du Sinaï. Il est évidemment préférable que nous expérimentions les bénédictions qui renvoient sur nous la lumière de D.ieu et qui illuminent notre chemin pour que nous puissions entendre les sons du Sinaï. C'est ce dont parle la Torah quand elle déclare : « Écouter la voix de D.ieu ». C'est la voix du Sinaï qui nous pousse à la Techouvah.

Un lien plus étroit avec Roch Hachana

Selon le Rambam (Maimonide), le son du Choffar, à Roch Hachana, a pour but, entre autres, de nous faire sortir de notre rêverie. Une fois que nous sommes éveillés et alertes, nous pouvons entendre les sons quotidiens qui nous viennent du Sinaï. Plus que cela encore, nous pouvons nous connecter avec le son du Choffar du Sinaï qui accompagnait le Don de la Torah.

Nous appartenons tous

Pour que nous puissions ébranler nos forces pour les faire agir, il y a une condition sine qua non. Nous ne pouvons, en aucun cas, nous considérer comme A'hèr, « un Autre », un outsider.

L'hérétique A'hèr, dont nous avons parlé, ne pouvait pas revenir parce qu'il avait entendu une Voix divine déclarer que tout le monde pouvait revenir « excepté A'hèr ». Or, cette voix ne disait pas « excepté Elisha ben Abouya », son véritable nom. Il entendait la voix proclamer A'hèr, « l'Autre ».

Quand un Juif, aussi loin se soit-il éloigné et désensibilisé, reconnaît qu'il continue malgré tout à appartenir à son Peuple, il est sûr et certain que les portes du retour lui sont ouvertes.

Se tenir sur un pont

Nous tenant sur le pont qui réunit les deux années, il nous est également rappelé que nous sommes également sur le pont qui unit près de 2000 ans d'exil et la Rédemption finale avec le Machia'h.

Quand nous voyons toute la négativité qui nous entoure, nous devrions exploiter sa force pour nous réveiller à la réalité de la situation.

Que le son du Choffar à Roch Hachana ne soit pas seulement un écho du passé mais annonce également la venue du Machia'h !

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 10 SEPTEMBRE – 24 ELLOUL

Mitsva positive n° 133: Il s'agit du commandement de prélever de toute pâte la 'Halla et de la donner au prêtre

Mitsva positive n° 143: Il s'agit du commandement de donner aux prêtres l'épaula, les mâchoires et l'estomac de toute bête pure que nous abattons.

Mitsva positive n° 144: Il s'agit du commandement de mettre de côté les prémices de la toison et de les donner au prêtre.

• LUNDI 11 SEPTEMBRE – 25 ELLOUL

Mitsva positive n° 80: Il s'agit du commandement de racheter le premier-né humain (le premier-né de la femme, même si ce n'est pas le premier-né pour le mari) et de faire don de ce montant d'argent à un prêtre.

Mitsva positive n° 81: Il s'agit du commandement de racheter le premier-né mâle d'une ânesse par un agneau – s'il ne le rachète pas à sa valeur en argent comptant – et de donner l'agneau au prêtre.

• MARDI 12 SEPTEMBRE – 26 ELLOUL

Mitsva positive n° 82: Il s'agit du commandement de briser la nuque du premier-né d'une ânesse si son propriétaire ne veut pas le racheter.

Mitsva positive n° 135: Il s'agit du commandement de cesser de cultiver la terre pendant la septième année.

Mitsva négative n° 220: C'est l'interdiction de faire tout travail du champ durant la septième année.

Mitsva négative n° 221: Tout travail sur les arbres nous est interdit durant la septième année.

Mitsva négative n° 222: Il nous est interdit de récolter, de la même façon que les autres années, ce que la terre produit spontanément la

septième année.

• MERCREDI 13 SEPTEMBRE – 27 ELLOUL

Mitsva négative n° 223: Il nous est interdit également de récolter les fruits des arbres, durant la septième année, de la même façon que les autres années. Nous devons le faire avec quelques modifications de façon à montrer que ces fruits sont des choses sans maître (à la disposition du public).

Mitsva positive n° 134: Il s'agit du commandement nous incombant d'abandonner tout ce que la terre produit pendant l'année de la Chemitah et de permettre à quiconque de prendre tous les produits de nos champs.

Mitsva positive n° 141: Il s'agit du commandement nous incombant d'annuler toutes les dettes lors de l'année chabbatique.

Mitsva négative n° 230: Il nous est interdit d'exiger le remboursement d'une dette à l'expiration d'une année chabbatique. Au contraire, il faut procéder à sa rémission totale.

Mitsva négative n° 231: C'est l'interdiction qui a été faite de refuser un prêt à cause de la proximité de l'année chabbatique et du risque de remise de la dette.

• JEUDI 14 SEPTEMBRE – 28 ELLOUL

Mitsva positive n° 140: Il s'agit du commandement nous incombant de compter les années depuis la période où nous avons conquis la Terre d'Israël et en avons acquis la maîtrise, sept ans par sept ans jusqu'à l'année jubilaire (cinquantième année).

Mitsva positive n° 136: Il s'agit du commandement de sanctifier la cinquantième année, c'est-à-dire de cesser le travail de la terre comme pour l'année sabbatique.

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif



QUAND ON VEUT, ON PEUT !

J'animais un groupe de jeunes à Düsseldorf et on était au mois d'Elloul. Nous avons joué, raconté des histoires, mangé à satiété mais je voulais m'assurer qu'ils étaient prêts à vivre le mois de Tichri comme il convient : après tout, une nouvelle année est un événement important à aborder avec rigueur et réflexion.

- Les amis ! Dans deux semaines, ce sera Roch Hachana et nous avons tous la Mitsva, l'obligation d'écouter les sonneries du Choffar. Je vous demande donc à tous de venir à la synagogue ce jour-là !

La plupart d'entre eux s'engagèrent à venir sauf Erik qui hochait tristement la tête :

- Je ne serai pas là ; je serai à l'étranger.

- Ce n'est pas grave, répliquai-je. Où que tu sois, fais un effort de trouver une synagogue, un centre communautaire, un Beth 'Habad où tu pourras écouter le son du Choffar !

Il soupira et je sentis que cela lui semblait une initiative insurmontable. Je l'encourageai de mon mieux, en insistant combien il était important de faire descendre sur terre les émanations divines attirées ainsi ici-bas grâce aux sonneries du Choffar. Je lui rappelai combien nos ancêtres avaient fourni des efforts inimaginables pour écouter le Choffar. Je lui rappelai ce chef d'orchestre en Espagne qui, au temps de l'Inquisition, avait eu l'idée de présenter divers anciens instruments de musique un jour de Roch Hachana, permettant ainsi à ses coreligionnaires, l'air de rien, d'écouter ces sonneries traditionnelles. Erik était impressionné mais dubitatif :

- Je pars dans un endroit perdu rejoindre des cousins éloignés, très peu de chances que je puisse écouter le Choffar !

Après Roch Hachana, j'ai reçu un message enthousiaste d'Erik :

- Tu ne me croiras jamais !

- Je t'écoute, je suis prêt à tout entendre de ta part.

- Sais-tu de qui j'ai entendu le Choffar le jour de Roch Hachana ?

- Euh... Tu as trouvé un rabbin ?

- Oui ! Et pas n'importe qui ! Ton frère !

Mon frère s'était récemment installé avec sa femme dans une petite ville perdue de Californie. Nommé Chalia'h, émissaire du Rabbi de Loubavitch, il ne connaissait pas grand monde, ne disposait ni d'une synagogue ni même d'un Minyane (dix hommes nécessaires pour la prière en commun). On lui avait indiqué l'adresse d'un vieil homme juif, à environ deux kilomètres de chez lui et il s'était donc mis en route pour s'enquérir de ses besoins, lui sonner le Choffar et lui souhaiter une bonne et douce année.

Pour le retour, il prit un chemin différent et c'est là qu'il rencontra un jeune homme qui lui demanda, avec un fort accent germanique, où se trouvait la synagogue la plus proche.

- Non, il n'y a pas encore de synagogue ici !

- Oh quel dommage ! J'ai promis à mon rabbin que j'écouterai le Choffar aujourd'hui !

- Si ce n'est que cela, je peux vous aider ! Je suis à votre disposition ! s'exclama mon frère en sortant son Choffar de sa poche. Au fait, d'où venez-vous ? Vous avez un accent que je crois reconnaître...

- Je viens de Düsseldorf, en Allemagne, répondit Erik.

- Mon frère habite là-bas ! Le connaissez-vous ? Il s'appelle Yossef Gruzman !

- Incroyable ! Oui, c'est lui, c'est

mon rabbin !

- Quelle Hachga'ha Pratif, providence divine ! Qui aurait pu imaginer qu'au fin fond de la Californie je rencontrerais justement un ami de mon frère ?

- Absolument ! sourit Erik, c'est exactement comme cela que s'exprime tout le temps mon rabbin ! Vous êtes donc bien son frère puisque vous réagissez comme lui !

J'étais sidéré ! Après avoir repris mes esprits, je remarquai :

- Erik ! Sais-tu que nous sommes plus de 5000 émissaires du Rabbi de par le monde ? Statistiquement, combien de chances avais-tu de rencontrer justement mon frère ? Une sur un million peut-être... Oui, D.ieu régit Son monde dans tous ses détails !

Avec une telle manifestation de l'attention que le Créateur porte à chacune de Ses créatures, même dans cette ville perdue, je suis persuadé que la nouvelle année sera bonne et douce – pour chacun d'entre nous !

Yossef Gruzman - COLlive
Traduit par Feiga Lubecki



A L'OCCASION DE VAV TICHRI

59^e Hilloula de la mère du Rabbi,
la Rabbanit Hatzadkanit 'Hanna זצ"ל

Les Neché Oubnot 'Habad vous invitent à une

SOIRÉE - CONFÉRENCE MARDI 19 SEPT. 2023 à 20H 30

4 TICHRI 5784

dans les Salons 'Haya Mouchka

49/51, rue Petit - 75019 Paris (Métro: Ourcq)

Public féminin - Respect des normes sanitaires

ÉTINCELLES

DE MACHIA'H

UN MACHIA'H

DANS LEQUEL TOUT LE MONDE
CROIRA

Un seigneur non-Juif interrogea, un jour, un 'Hassid : « Que feras-tu si ton Machia'h arrive et que je ne crois pas en lui ? »

Le 'Hassid répondit sans hésiter : « Si vous ne croyez pas en lui, je n'y croirai pas non plus ! »

Dans cette anecdote, une idée essentielle apparaît : la venue de Machia'h retirera tous les doutes qui peuvent exister et tout homme aura pleine conscience du nouveau temps qui aura commencé.

(d'après la tradition 'hassidique) H.N.

Etude du RAMBAM

Mitsva positive n° 137: Il s'agit du commandement de sonner du Choffar le 10 Tichri de l'année jubilaire et de proclamer dans tout le pays la libération des esclaves hébreux et la sortie gratuite de tout esclave hébreu ce jour-là, c'est-à-dire le 10 Tichri.

Mitsva négative n° 224: Il est interdit de faire tout travail au champ pendant l'année jubilaire.

Mitsva négative n° 225: C'est l'interdiction qui nous est faite de récolter les « produits spontanés » durant l'année jubilaire, de la même manière que les années ordinaires.

Mitsva négative n° 226: C'est l'interdiction de récolter les fruits des arbres durant l'année jubilaire.

• VENDREDI 15 SEPTEMBRE - 29 ELLOUL

Mitsva positive n° 138: Il s'agit du commandement nous enjoignant de restituer à leurs anciens propriétaires, durant l'année du Jubilé, toutes les terres vendues que les acheteurs doivent alors céder sans indemnité.

Mitsva négative n° 227: C'est l'interdiction de vendre nos terres dans le pays de Canaan à titre irrévocable.

Mitsva positive n° 139: Il s'agit du commandement selon lequel le rachat de propriétés vendues se trouvant dans une ville murée ne peut se faire que jusqu'à l'expiration d'une année (après sa vente) et, passé ce délai, elles deviennent propriété permanente de

l'acheteur et ne retournent pas au vendeur lors de l'année du Jubilé.

• SAMEDI 16 SEPTEMBRE - 1^{er} TICHRI

Mitsva négative n° 169: C'est l'interdiction faite à toute la tribu de Lévi d'acquérir une part des territoires lors de la conquête de la Terre d'Israël.

Mitsva négative n° 170: Il est interdit à toute la tribu de Lévi de recevoir une part du butin lors de la conquête de la Terre d'Israël.

Mitsva positive n° 183: Il s'agit du commandement nous incombant de donner aux Lévitesses des villes afin qu'ils y habitent, car ils ne possèdent pas de territoire sur la Terre d'Israël.

Mitsva négative n° 228: Il nous est interdit de vendre les terrains des Lévitesses.

Mitsva positive n° 20: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de construire un Temple pour le service sacré.

• DIMANCHE 17 SEPTEMBRE - 2 TICHRI

Mitsva négative n° 79: Il nous est interdit de construire un autel avec des pierres ayant été touchées par du fer.

Mitsva négative n° 80: Il nous est interdit de monter sur l'autel à l'aide de degrés, de sorte que l'on ne marche pas à larges enjambées lorsqu'on y accède; au contraire, on y montera à petits pas.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

LA VEILLE DE ROCH HACHANA : VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023

On ne récite ni le Ta'hanoun ni les Psaumes 20 et 86 durant la prière du matin. On ne sonne pas le Choffar, afin de marquer la différence entre la coutume (du mois d'Elloul) et l'obligation (de Roch Hachana). En présence de 10 hommes (le cas échéant avec 3), chacun récite le texte de « Hatarat Nédarim », l'annulation des vœux, afin de ne pas commencer la nouvelle année tant qu'on n'aurait pas accompli tout ce qu'on a promis l'année précédente : en effet, à Roch Hachana, chacun promet de mieux faire. Mais quelle serait la valeur d'une telle promesse si l'on n'a pas tenu les promesses de l'année précédente ? Les hommes se coupent les cheveux, s'immergent dans le Mikvé. On

revêt les vêtements de fête car on est confiant que D.ieu jugera chacun avec miséricorde.

On augmente les dons à la Tsédaka (charité) en s'assurant que chacun a de quoi faire face aux dépenses de la fête.

Nombreux sont ceux qui se rendent au cimetière sur les tombes des êtres chers disparus et des Tsadikim (Justes) afin qu'ils intercèdent en faveur de leurs descendants et de leurs fidèles.

De nos jours, on évite de jeûner et on préfère donner à la Tsédaka (charité) l'argent équivalent aux repas consommés (en général une somme multiple de 18).

QUE FAIT-ON À ROCH HACHANA ?

(cette année samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023)

Vendredi 15 septembre 2023, après avoir mis des pièces à la Tsédaka (charité), les femmes, les jeunes filles et les petites filles allument les bougies de Roch Hachana (les femmes mariées au moins deux bougies, les filles une seule bougie) ainsi qu'une bougie qui dure au moins 24 heures ou, mieux, 48 heures, avant 19h46 (en Ile-de-France) en récitant les bénédictions suivantes :

1) « *Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitvotav Vétsivanou Léhadlik Nèr Chel Chabbat Véchéhèl Yom Hazikarone* ».

« *Béni sois-Tu Eternel notre D.ieu Roi du monde qui nous as sanctifiés par Ses commandements et nous as ordonné d'allumer les lumières du Chabbat et du jour du souvenir* ».

2) « *Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vékiyémanou Véhiguianou Lizmane Hazé* ».

« *Béni sois-Tu Eternel notre D.ieu Roi du monde qui nous a fait vivre, exister et arriver à cet instant* ».

Après la prière du soir, on se souhaite mutuellement : « *Lechana Tova Tikatev Veté'hatème* » – « Sois inscrit(e) et scellé(e) pour une bonne année ».

Après le Kiddouch, on se lave les mains rituellement et on trempe la 'Halla dans le miel (et ce, jusqu'à Hochaana Rabba, vendredi 6 octobre 2023 inclus).

Ensuite on trempe un morceau de pomme douce dans le miel, on dit la bénédiction : « *Boré Péri Haèts* » et on ajoute : « *Yehi Ratsone Milfané'ha Chéte'hadèche Alénou Chana Tova Oumetouka* » (« Que ce soit Ta volonté de renouveler pour nous une année bonne et douce »). Durant le repas, on s'efforce de manger de la tête d'un poisson, des carottes sucrées ou du gâteau au miel, une grenade et, en général, des aliments doux, pas trop épicés, comme signes d'une bonne et douce année.

Samedi soir 16 septembre 2023, après 20h50 (en Ile-de-France) on pose sur la table un fruit nouveau.

Les femmes, les jeunes filles et les petites filles allument les bougies de Roch Hachana (les femmes mariées au moins deux bougies, les filles une seule bougie) à partir de la bougie de 48 heures, en récitant les bénédictions :

1) « *Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère*

Kidéchanou Bémitvotav Vétsivanou Léhadlik Nèr Chel Yom Hazikarone ».

2) « *Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vékiyémanou Véhiguianou Lizmane Hazé* ».

Dans le Kiddouch, on récite aussi la Havdala, c'est-à-dire qu'on regarde les bougies quand on récite la bénédiction : Boré Meoré Haèch et qu'on prononce aussi la bénédiction : Hamavdil (voir le texte exact dans le Ma'azor, livre de prières de Roch Hachana).

Après le Kiddouch, on mange d'abord le fruit nouveau puis on se lave les mains rituellement pour manger le repas avec les 'Hallot.

Dimanche 17 septembre 2023, on écoute la sonnerie du Choffar (corne de bélier). Si on n'a pas pu l'entendre à la synagogue, on peut encore l'écouter toute la journée.

Après la prière de Min'ha, on se rend près d'un cours d'eau et on récite la prière de Tachli'h.

Durant les deux jours de Roch Hachana, on évite les paroles inutiles et on s'efforce de lire de nombreux Tehilim (Psaumes). Il est permis de porter des objets dans la rue dimanche 17 septembre.

Roch Hachana se termine dimanche 17 septembre 2023 à 20h48 ; on récite la Havdala sur un verre de vin (ou de jus de raisin) – sans épices odorantes et sans la bénédiction « Boré Meoré Haèch » sur la bougie tressée.

Jusqu'à Yom Kippour inclus, on ajoute dans la prière du matin le Psaume 130 et on récite matin et après-midi (sauf Chabbat) la prière « Avinou Malkénou » (« Notre Père, notre Roi »). On ajoute certains passages de supplication dans la prière de la « Amida ». On multiplie les actes de charité et, en général, on s'efforce d'être davantage scrupuleux dans l'accomplissement des Mitsvot.

Lundi 18 septembre 2023, c'est le jeûne de Guedalia. Il commence au lever du jour (en Ile-de-France) au lever du jour à 5h55 et se termine à la tombée de la nuit à 20h37. Il commémore l'assassinat de Guedalia qui fut le dernier gouverneur juif de Judée après la destruction du 1^{er} Temple par les Babyloniens, en 3339 (423 ans avant l'ère commune). Il avait été un homme sage et respecté ; sous son autorité, le reste de la communauté juive restée en Eretz Israël avait prospéré et sa mort causa de grands bouleversements, des massacres et l'exil d'une grande partie de la communauté restante. **F.L.**

Comme chaque année, le Beth Loubavitch est à votre disposition pour procéder gracieusement aux

SONNERIES DU CHOFFAR DE ROCH HACHANA

auprès des personnes âgées, malades, hospitalisées ou autres

N'attendez pas la dernière minute, contactez-nous au

01 45 26 87 60

pour nous communiquer vos coordonnées

Cette sidra et dédiée à la mémoire et en l'honneur de

Makhlouf Armand ZRIBI zal ben Marcel

décédé le 9 Menahem Av 5780

Puisse-t-il reposer en paix parmi les Justes.

Offert par son épouse

Mme ZRIBI Jacqueline et ses enfants Arié, Sarah et Raphaël

Puissions-nous poursuivre l'œuvre de notre cher père et nous inspirer de son dévouement et de ses vertus.

Ainsi, il continuera à vivre en nous.

Ma Zar'o Ba'haïm Af Hou Ba'haïm....